

## Aspects RH pour la fonction publique - Instant learning

### PUBLIC

Gestionnaires RH - Managers dans la fonction publique - Cadres administratifs

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise

Code  
**702873**

Durée  
**3 heures / 3 heures**

Tarif Inter\*  
**399 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Décrire les fondamentaux de la fonction publique et des agents
- Gérer la carrière et la mobilité des agents
- Piloter les missions RH et développer les compétences

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

### Décrire les fondamentaux de la fonction publique et des agents

- Identifier les catégories d'agents (A, B, C) et leurs spécificités statutaires
- Distinguer les agents titulaires, stagiaires et contractuels dans la fonction publique
- Expliquer les conditions d'accès à la fonction publique (concours, nomination, titularisation)
- Analyser les différents statuts selon les versants : État, territoriale, hospitalière
- Jeu de rôle : les participants jouent le rôle d'agents de différentes catégories et discutent de leurs droits et obligations

### Gérer la carrière et la mobilité des agents

- Appliquer les principes d'avancement de carrière : avancement d'échelon, avancement de grade, promotion interne
- Conduire les entretiens professionnels réguliers pour suivre et évaluer les carrières
- Mettre en œuvre les dispositifs de mobilité horizontale, verticale, fonctionnelle et géographique
- Gérer les congés
- Exercice pratique : simuler des scénarios d'avancement de carrière (avancement d'échelon, avancement de grade, promotion interne)

### Piloter les missions RH et développer les compétences

- Définir les missions et obligations des services RH dans la fonction publique

d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Mettre en place les formations obligatoires et le développement des compétences des agents
- Promouvoir la qualité de vie au travail des ressources humaines
- Etude de cas : présenter des cas concrets de missions RH et discuter des stratégies de mise en œuvre

### **Transfert**

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

### **A noter**

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.